

Colo au lac de Paladru



Charavines
Isère (38)

6-12 ans

LES INDISPENSABLES :

Sac de couchage et oreiller

Test d'aisance aquatique



Charavines

Colo nature au lac de Paladru

C'est le séjour idéal pour ta 1re colo en pleine nature! Ici, on prend le temps, tout son temps...

Le premier jour, tu es accueilli avec ta famille pour un petit déjeuner et ainsi faire connaissance avec tes futurs camarades, l'équipe d'animation et les lieux. Tu seras accompagné.e tout au long du séjour par une équipe d'animation aux petits soins du groupe dans la vie quotidienne et pour des activités à proximité immédiate du camping.

Au programme du séjour :

Sur et dans l'eau : 2 séances d'initiation au pilotage d'optimistes sur le lac, encadrées par les moniteurs diplômés du centre nautique de Charavines. Baignades dans les eaux cristallines du lac, pour profiter de l'été.

Sur terre : découverte des traces des chevaliers paysans de l'an mil avec une visite du musée dédié à l'histoire et la préhistoire.

VTT : 1 séance avec un moniteur diplômé pour apprendre à piloter un vélo, évoluer sur des modules ludiques et partir à l'assaut des chemins balisés au sein d'une base FFCT (Fédération Française de cyclotourisme). Fin du séjour le vendredi en fin d'après-midi.

Jeux concoctés par l'équipe d'animation, bons petits plats et veillées compléteront ce séjour.

CADRE DE VIE, état d'esprit

Niché au cœur d'un bel environnement verdoyant et sur un site médiéval mondialement connu, le lac de Paladru offre une palette de couleurs allant de l'émeraude au turquoise et une eau à 25° C en plein été.

Hébergement au camping « Les Platanes » sous tente igloo 3 places. Le groupe de 24 enfants maximum bénéficie d'un barnum avec tout le confort pour la cuisine et les temps calmes. Chacun participe activement à la vie du groupe : courses, cuisine, vaisselle.

Vive le camping !

Vacances Pour Tous

21 rue Saint Fargeau - CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04



Rythme de la Journée

- Réveil échelonné
- Petit-déjeuner
- Le temps des activités et/ou visites
- Déjeuner (pique-nique)
- Quartier libre encadré ou temps calme
- Le temps des activités et/ou visites
- Goûter
- Douches et temps libre
- Le temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Coucher adapté à l'âge

Vie quotidienne

1 animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour. Il est toujours présent, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : Le réveil est individualisé sauf en cas d'activité ou de sortie matinale. Le coucher, également est individualisé, il s'effectue toujours à des heures raisonnables après une veillée. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée et des conditions climatiques; elles sont adaptées au rythme de vie des enfants.

Repas : Nous avons le souci de proposer des repas équilibrés, pris à des heures régulières. Nous veillons à ce que les enfants mangent de tout et suffisamment. Nous prendrons en considération les régimes alimentaires et médicaux signalés avant le départ. Notre association applique le principe de laïcité en respectant les convictions religieuses si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour.

Santé

Nous demandons aux parents de remplir avec attention et sans omission la FICHE DE RENSEIGNEMENTS SANITAIRES en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par un.e assistant.e sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avisés. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

Relation parents / enfant

Téléphone : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jour sur des temps définis avec l'équipe d'animation.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site <https://blogs.laligue38.org/> puis saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ. et de sélectionner la catégorie « en France » puis « Charavines ».

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant pourra récupérer son argent dès qu'il le souhaite. Il peut également le conserver avec lui. Dans ce cas, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de perte ou vol. Le séjour étant « tout compris », les sommes importantes sont déconseillées.

- MEMO -

Documents à prévoir le jour du départ :

- La fiche sanitaire, les médicaments et l'ordonnance
- L'attestation d'aisance aquatique
- L'argent de poche (facultatif)

Trousseau



Nom de l'enfant :

Animateur :

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
LINGE DE CORPS				
5	tee-shirts			
1	chemise ou polo			
6	slips ou culottes			
6	paires de chaussettes			
VETEMENTS DE JOUR				
2	pantalons			
1	polaire ou sweat-shirts			
1	Survêtement/jogging			
1	Shorts (en fonction de la saison)			
1	jupe ou robe			
1	k-way ou vêtement chaud			
CHAUSSURES				
1	paire de baskets			
1	paire de tongs (pour la douche)			
1	Paire de chaussures d'eau (pour la voile)			
1	paire de nus pieds			
BAIGNADE				
2	maillots de bain			
1	drap de bain			
1	crème solaire			
POUR LA TOILETTE				
1 ou 2	serviette de toilette			
1	gant de toilette (facultatif)			
1	trousse de toilette complète (dentifrice, brosse à dents, shampoing, gel douche, peigne...)			
POUR LA NUIT (camping)				
1 + 1	sac de couchage + oreiller			
1	pyjama chaud			
DIVERS				
1	chapeau ou casquette			
	mouchoirs tissus ou kleenex			
1	petit sac à dos			
1	paire de lunettes de soleil			
1	crème solaire			
1	gourde			
1	sac de linge sale (facultatif)			

Liste donnée à titre indicatif :

A adapter à la durée du séjour et aux habitudes de votre enfant
 Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.
 Evitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.

ATTESTATION D'APTITUDE PREALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITES NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Accueils relevant des articles L.227-4 et R.227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ;
Code du sport : A322-44 et A322-66

Le test est obligatoire pour la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, voile, canyonisme, surf de mer et natation.

Il peut être effectué en piscine ou sur le lieu de l'activité pour la pratique de laquelle il est obligatoire.

Le test doit être effectué sans brassière de sécurité (circulaire du 30 mai 2012)

Date du test :/...../.....

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau,
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes,
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes,
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation
ou un objet flottant,
- Nager sur le ventre pendant :
25 mètres - 50 mètres (rayer la mention inutile)

Résultat du test : satisfaisant non satisfaisant

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification (diplôme) :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif :

Signature :